



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-49114>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 26-49114

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Nîmes Métropole (30)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24300064300045

Ville : Nîmes Cedex 9

Code postal : 30947

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 30

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26T006FA

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0434035700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les éléments devant être communiqués par le candidat afin vérifier sa situation administrative sont les suivants : 1 / Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la Commande Publique : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant Ou, en cas de candidature classique Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : [Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr](http://Formulaires.de.la.commande.publique|economie.gouv.fr)) ou utiliser un format libre ; Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire

pour l'ensemble du groupement) : Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : [Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr](https://www.formulaires.de.la.commande.publique|economie.gouv.fr)) ; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants : 2 / Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ; Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : [Formulaires de la commande publique | economie.gouv.fr](https://www.formulaires.de.la.commande.publique|economie.gouv.fr) ou déclaration sur format libre). Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé dans le cadre, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants : 3 / Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2023, 2024 et 2025) ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Certificats de qualification professionnelle définis ci-après pour les candidats au présent marché : FNTP — 741 Captage ; FNTP — 5116 Construction de réseaux de canalisation d'eau sous pression ; FNTP — 621 Equipements électromécaniques ; Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence – preuves pouvant être apportées par tout moyen. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont définis dans le règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : COMMUNE DE SAINT GERVASY. EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS DU FORAGE DE CREVE CAVAL. Visite obligatoire. Cf. RC pour modalités.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45222000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux du présent marché sont tous localisés sur la parcelle AS 0011 de la commune de Saint-Gervasy. Le projet englobe des axes divers d'aménagement sur le local, la voirie, les forages existants, la transformation du forage d'essais en ouvrage exploité, la fourniture d'équipements électromécanique, le renouvellement de canalisations et d'exhaures, la création d'un local chlore dédié. Dans le cadre de cette consultation, la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole agit en tant qu'Entité Adjudicatrice. L'Entité adjudicatrice a décidé de ne pas allouer le marché car la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations ; en effet il s'agit de prestations pouvant être variées dans leur technicité (les travaux concernés par ces opérations sont, notamment, des travaux d'équipements électromécaniques, de fourniture et pose de canalisation et de réalisation de bâti pour accueillir l'ensemble de ces éléments.). Du fait de cette haute technicité concentrée sur un périmètre restreint, l'action de plusieurs intervenants différents pour réaliser des opérations isolées pourrait compromettre le fonctionnement général du projet ; en effet, le planning d'intervention ne permet pas de faire l'ensemble des points d'arrêts nécessaire pour allouer entièrement le marché. Les sites de production d'eau potable ne peuvent être arrêtés sur des périodes trop importantes sans mettre en péril la continuité de service. L'ensemble des prestations sera rémunéré par application d'un prix global et forfaitaire.

Lieu principal d'exécution du marché : Saint-Gervasy

Durée du marché (en mois) : 5

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloué : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Visite obligatoire : Une visite groupée de l'ensemble du site sera organisée aux dates définies au Règlement de Consultation.(deux dates proposées)

Autres informations complémentaires : Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. L'acheteur n'impose aucune variante. En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R.2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. AIPR : L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R.554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). DT ET DICT : Le présent marché est soumis aux dispositions des articles R.554-1 et suivants et R.554-19 et suivants du code de l'environnement, portant sur l'exécution des travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution. Ces textes prévoient notamment l'envoi des déclarations de travaux (DT) et des déclarations d'intention de commencement des travaux (DICT). CSPS : Au sens de l'article R.4532-1 du code du travail, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation est de niveau II (DP+PGC). CT : Au sens de l'article R.125-17 du code de la construction et de l'habitat, l'opération de travaux dans laquelle s'inscrit cette consultation n'est pas soumise à un contrôle technique obligatoire. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/05/2026